



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »



COMPTE-RENDU

CHSCT audio du 31/03/2020

La situation de la DGFIP au 30/03 au niveau national faisait ressortir un bilan d'environ 1350 cas avérés ou suspects au covid-19. Concernant la Vendée, le Dr Bailly et le service RH ont recensé 13 de nos collègues présentant les symptômes du covid-19, tous sont confinés à leur domicile.

Concernant les services concernés, une désinfection spécifique (ménage intensif) est immédiatement organisée par la direction.

Les gestes barrières étant désormais la règle, le gouvernement a décidé dernièrement d'une nouvelle doctrine concernant la mise en quatorzaine des collègues ayant été en contact avec des cas suspects. Ils ne sont plus systématiquement mis en autorisation d'absence (en quatorzaine) car le risque de leur contagion est considéré comme faible (du fait de la distanciation mise en place et des gestes barrières). Ces collègues font l'objet d'une surveillance médicale spécifique (prise journalière de leur température, surveillance des symptômes éventuels, etc...) mais ils peuvent continuer à travailler si ils sont sur des missions prioritaires.

Concernant nos questions sur la mise à disposition de matériels de protection pour les personnels présents sur site, la direction nous confirme que des lingettes désinfectantes, du gel hydroalcoolique et des essuie-mains à usage unique seront déployés dans tous les services d'ici la fin de la semaine. Une livraison d'alcool à 70° a été faite et est attendue ces prochains jours.

PS: Nous vous rappelons que si d'aventure certains d'entre vous ont acheté par leurs propres moyens ces produits, ils peuvent se faire rembourser par la direction (voir les modalités pratiques sur notre site internet).

Le Dr Bailly nous demande de relayer les informations suivantes :

- Pour les personnes n'ayant pas de médecin traitant, il est possible de contacter le numéro suivant afin d'être mis en relation avec un médecin : 116 117

- Des psychologues sont également joignables pour toutes les personnes qui pourraient en avoir besoin, notamment celles en confinement, au numéro suivant : 0805 039 973

- Le Dr Bailly insiste pour signaler que les dons de sang sont en baisse du fait du confinement mais que les besoins sont toujours prégnants dans les hôpitaux. Elle encourage donc tous les collègues à faire un don de sang (pour rappel, une autorisation d'absence est octroyée dans cette situation)

La direction insiste auprès de notre assistant social pour qu'il prenne contact avec les personnels isolés et fragilisés par cette situation si particulière. La direction réfléchit également à une communication à destination de nos retraités.

Les effectifs présents dans les services demeurent aux alentours des 20% avec un pic de présence en fin de mois pour assurer les payes des collectivités.

Environ 110 postes informatiques sont déployés pour télétravailler en Vendée via VPN.

Concernant l'aide accordée aux entreprises via les SIE, un dispositif national se met en place ces jours-ci afin qu'un minimum d'opérations soient traités en direct par les SIE, une plate-forme nationale devant gérer le flux.

Concernant le courrier, nous avons demandé qu'un délai de 24h d'attente soit respecté avant son traitement pour limiter le risque de contagion par contact, la direction va réfléchir à sa mise en œuvre.

La direction va rappeler aux chefs de services qu'aucun collègue exerçant une mission non prioritaire ne doit être accepté en présentiel dans les services. Il nous remonte en effet que certains collègues, de peur d'être submergés à leur retour, viendraient sur site pour travailler. Les consignes sont claires, hormis les collègues exerçant des missions prioritaires, pour les autres, une seule règle s'applique : **RESTEZ CHEZ VOUS !**

Nous avons également signalé à la direction que des collègues en autorisation d'absence depuis le 17/03 s'étonnent de ne pas avoir été contactés par leur chef de service suite à l'allongement de la période de confinement. Ils ne savent pas du coup si ils doivent reprendre ou non. Nous demandons donc que chaque chef de service contacte ses personnels confinés, d'une part pour les informer de l'évolution du PCA dans leur service, et d'autre part pour prendre de leurs nouvelles.

== >>> N'hésitez pas à nous contacter si besoin !

**Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »**